

Communiqué de presse

Le 18 Octobre 2022 a eu lieu un colloque national très attendu sur le thème « QUEL TRAVAIL SOCIAL VOULONS-NOUS ? ». Accueillies par le maire de Valence dans les locaux du Conseil départemental de la Drôme, 240 personnes ont participé au colloque organisé par l'ANEF Vallée du Rhône. Les participants étaient majoritairement des professionnels du travail social venus de 11 départements dans lesquels une association-membre de la Fédération ANEF est implantée. Ils ont fêté le 70^e anniversaire de l'ANEF, entendu des analyses et témoignages de leurs pairs, débattu avec les intervenants nationaux représentant le Haut Conseil du Travail Social, Le Conseil Economique, Social et Environnemental et la Fédération des Acteurs de la Solidarité.

En conclusion, la Fédération ANEF a fait une proposition construite à partir des travaux préparatoires au colloque et des orientations définies par le conseil d'administration fédéral, parfaitement convergentes avec les débats de la journée. Elle dégage des axes stratégiques pour l'avenir du travail social ; elle propose des postures professionnelles et elle offre un réseau pour les associations qui souhaitent poursuivre cette dynamique.

QUEL TRAVAIL SOCIAL VOULONS- NOUS ?L'ANEF A DES REPONSES !

Déterminée pour l'avenir du travail social, l'ANEF ne doute pas de la pertinence des choix faits à sa fondation, partage de valeurs, professionnalisme des interventions, entraide entre acteurs. Une expérience multiforme de 70 ans et une reconnaissance d'utilité publique acquise il y a 54 ans sont une assise solide pour un engagement réfléchi et réaliste. A la question de « Quel travail social voulons-nous », l'ANEF répond par 2 axes stratégiques, l'un à long terme, le second à moyen terme :

- Faire progresser l'humanisme et la cohésion sociale... à notre manière d'associations de taille modeste. L'humanisme, c'est l'universalisme et les droits de l'homme vus et vécus d'abord comme ceux des femmes et des enfants les plus vulnérables. La cohésion sociale, c'est le goût des autres, la lutte contre les inégalités, le tact dans les relations interhumaines. Notre manière, c'est celle des initiateurs de la solidarité qui ont précédé les lois du marché et les normes administratives, et qui restent attachés aux contacts interpersonnels et à la créativité facilités par la petite taille des structures.
- Obtenir la revalorisation des métiers de l'action sociale. Parce que les métiers du socio-éducatif et du médico-social sont essentiels dans notre société face aux situations de vulnérabilité, fragilité et pauvreté. Parce que tous les métiers employés dans nos associations (travailleurs sociaux et aussi cadres ou techniciens des services-supports) sont nécessaires pour mettre en œuvre l'action sociale. Parce que nous ne renonçons pas à ce qui a été construit dans les dernières décennies pour la solidarité et que nous contribuerons à l'évolution des politiques sociales.

Pour l'avenir du travail social, l'ANEF propose aux professionnels de la solidarité d'adopter prioritairement 2 postures, en étant :

- Des alliés des personnes accompagnées dans leurs parcours, validant les savoirs qu'elles tirent de l'expérience. Etre allié est un engagement aux côtés des personnes préalablement écoutées dans leur histoire, leurs choix et leur contexte. Les accompagner consiste à travailler avec elles, en fonction de leurs capacités et de leur consentement, à travers les divers dispositifs, ressources locales et techniques. S'appuyer sur les savoirs d'usage que les personnes accompagnées tirent de leur expérience est aussi important que de compter sur les savoirs-faire professionnels et sur les connaissances théoriques.
- Des artisans inventant en équipe des modes d'action personnalisés, efficaces et durables. Etre artisan signifie utiliser ses compétences, son expertise comme un moyen d'interpréter ses missions (interpréter comme le font les musiciens), une façon d'adapter ses modes d'action à la particularité de chaque situation. Cette manière d'agir qui se préoccupe de la finalité et des conséquences de chaque action se régule en équipe et renforce la qualité des interventions professionnelles. Elle n'est pas réservée au travail individuel dans la mesure où les artisans pratiquent l'entraide et la coopération dans les groupes.

Pour les associations de l'action sociale et leurs réseaux, l'ANEF soutient une position citoyenne qui s'oppose à deux tendances de notre société, le repli sur soi et la marchandisation :

- Les associations sont des corps intermédiaires qui tissent le lien social dans la société. Celles qui mettent en œuvre l'action sociale aident spécifiquement les personnes les plus en difficultés tout en contribuant à l'intérêt général. Ces personnes morales observent les besoins et s'impliquent dans la lutte contre les violences, la protection de l'enfance, la lutte contre la pauvreté. Elles savent se regrouper et porter des analyses et des propositions aux plus hauts niveaux.
- Les membres-adhérents prennent des rôles actifs dans les associations. Pas dans les interventions confiées aux professionnels qualifiés : les bénévoles suivent ces actions, participent aux événements, développent la notoriété. Les adhérents (personnes accompagnées, salariées, personnes morales ou bénévoles classiques) apportent leur point de vue propre dans les différentes structures de participation voire au conseil d'administration. Des fonds de dotations, qui recueillent des fonds privés, permettent d'étoffer les missions principales d'initiatives et de moyens supplémentaires.
- En réseaux, les associations s'épaulent mutuellement et efficacement. Dans la Fédération ANEF par exemple, les associations-membres se réunissent 3 fois par an, organisent des stages de formation et des colloques bisannuel, assurent des actions en groupements de coopération, portent des communications publiques et soutiennent des initiatives de leurs membres. Localement, les associations utilisent des réseaux interassociatifs pour éviter l'isolement et les concurrences stériles. Il faut continuer à développer des espaces communs pour partager entre associations et soutenir le dynamisme de chacune.

En 2022, il y a une « cristallisation » des questions sociales et des demandes de revalorisation. Pour l'avenir, il y a l'obligation d'adapter le travail social à des politiques sociales d'activation et de responsabilisation des individus. C'est pourquoi il faudra poursuivre la réflexion et passer à l'action et aux coopérations. Pour ce qui concerne la Fédération ANEF, je m'engage à diffuser ces propositions et à donner suite à ce colloque.

François Roche, président le 19 Octobre 2022



Siège Social : 34, Rue Niel 63100 Clermont Ferrand. Tel : 04 73 14 51 51 Site : <http://federation-anef.fr/>